

**Université du Québec à Montréal  
Département de science politique  
Session Hiver 2017**

**POL8151-40  
ANALYSE CRITIQUE DES DYNAMIQUES DE VIOLENCE POLITIQUE  
Jeudi 14h-17h**

Professeur Vincent Romani  
Bureau : local A3555  
Téléphone : 514-987-3000 poste 7948  
Courriel : [romani.vincent@uqam.ca](mailto:romani.vincent@uqam.ca)  
Disponibilités : Jeudis de 13h à 14h et sur rendez-vous

**DESCRIPTIF OFFICIEL DU COURS**

Outiller les étudiantes et les étudiants pour le repérage et l'analyse critique des relations entre les dynamiques de violence et celles de politisation.

Une partie initiale du cours sera consacrée aux diverses théories de la violence politique, à sa localisation, ainsi qu'aux luttes suscitées pour la définition de celle-ci. Les stratégies de légitimation et de délégitimation des acteurs, institutions et dynamiques de violence politique seront étudiées.

Différents cas historiques et sectoriels seront analysés et comparés, comme par exemple le cas de l'armée, de la police, des acteurs non-étatiques, de la politisation ou dépolitisation des violences de genre, ethniques, religieuses, économiques, infra et trans-étatiques, en de multiples lieux et périodes.

**PRINCIPAUX OBJECTIFS**

- Former les étudiantes et les étudiants à une réflexion critique intersectionnelle sur la violence politique.
- Donner à chacune et chacun un regard citoyen sur les diverses formes de violences collectives.
- Proposer des pistes et des outils aux étudiantes et étudiants en recherche de sujets de mémoire.

## OBJECTIFS DE FORMATION

- Permettre aux étudiantes et étudiants d'améliorer et d'exercer leur méthodologie scientifique, leur capacité d'analyse critique et de synthèse et enfin, leurs capacités rhétoriques à travers les différents exercices proposés.
- Acquérir un bagage minimal permettant de connaître des auteur-e-s et courants important-es, et reconnaître les enjeux de savoir, de pouvoir, de genre, de classe et de race qui structurent les violences politiques.
- Maîtriser convenablement un thème de travail qu'ils choisiront, en accord avec le professeur.

Au terme du cours, un balayage d'un certain nombre de théories, de méthodologies et d'approches de la violence politique aura été fait : féminisme intersectionnel, constructivisme et matérialisme, post/ et dé/colonialisme, théories critiques de la race notamment.

## MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

- La première séance est destinée à faire connaissance et prendre connaissance du programme ainsi qu'à l'entente d'évaluation.
- Le second cours est assuré par le professeur de manière à achever la mise en place de la session (dates des exposés), mettre en place des notions clef, et laisser le temps aux étudiant-e-s de préparer leurs exposés.
- Toutes les séances suivantes sont organisées autour des deux exposés prévus, et des discussions à propos des exposés et des textes à lire.

Tous les textes (deux par séance, entre 50 et 100 pages) sont accessibles sur la page Moodle du cours. **Leur lecture et leur analyse préalables sont indispensables à la qualité des échanges, et donc du cours, qui est basé sur un programme de lectures.** La maîtrise passive de l'anglais, langue internationale de communication scientifique, est exigée. Les étudiant-e-s sont prié-e-s d'activer leur compte courriel UQAM, car c'est le seul moyen pour l'enseignant de communiquer avec eux et elles rapidement, et pour les étudiant-e-s d'accéder à Moodle.

## AVERTISSEMENTS

Ce cours s'adresse à un public formé aux sciences sociales critiques et constructivistes.

La maîtrise passive de la langue anglaise (compréhension écrite) est impérative.

Ce cours contient des études de cas et des thématiques émotionnellement douloureuses puisqu'il s'agit de comprendre notamment comment des êtres humains et collectifs apprennent à souffrir, faire souffrir et tuer. En fonction du passé de chacun et chacune, de la sensibilité de chacun et chacune, il pourra (re)susciter des émotions négatives. Refusant tout voyeurisme ou obscénité malsaines, **ce cours est néanmoins déconseillé aux personnes fragilisées**. Pour ceux et celles qui se jugent en état de le suivre, voici une liste de services de soutiens disponibles à l'UQAM.

**Service de soutien psychologique :**

**514 987-3185, local DS-2110** / *Sur rendez-vous*

Vous pouvez consulter un psychologue durant 3 rencontres pour discuter d'un problème ayant des répercussions importantes sur vos études ou votre vie en général

**Centre de services psychologiques de l'UQAM :**

**514 987-0253, local DS-4202** | *Sur rendez-vous*

Psychothérapie de 12 à 15 rencontres offertes par des stagiaires au doctorat en psychologie.

CALENDRIER DES SÉANCES	
DATES	THÈME DE LA SÉANCE et référence des textes
1. Jeudi 12 janvier	<b>Présentation du cours et de l'enseignant</b> Entente pour évaluation Concept de taxinomie et de lutte taxinomique
2. 19 janvier	<b>Définir la violence politique : un défi pour les acteurs sociaux et pour les sciences sociales</b> Philippe Braud « La violence politique : repères et problèmes », <i>Cultures &amp; Conflits</i> n°9-10, 1993, p. 13-42. Sirma Bilge « Théorisations féministes de l'intersectionnalité », <i>Diogène</i> , 2009, 1, 225, p.70-88.
3. 26 janvier	<b>Légitimations des violences étatiques</b> Ernst H. Kantorowicz, « Mourir pour la patrie (Pro Patria Mori) dans la pensée politique médiévale », in Ernst Kantorowicz, <i>Mourir pour la patrie</i> et autres textes, trad., Paris : Presses universitaires de France, 1984 [1951], trad., p.105-141. Jasbir k. Puar « Abu Ghraib and U.S. sexual exceptionalism » in J.K. Puar, <i>Terrorist assemblage : Homonationalism in queer times</i> , Duke University Press, Durham/London, 2007, p.79-113.

4. 2 février	<p><b>L'ennemi intérieur et les frontières mouvantes de l'altérité</b>  Marc Bernardot « Invasions, subversions, contaminations : de quelques figures et lieux contemporains d'un Autre exceptionnel », <i>Cultures et conflits</i>, 84/4, 2011, p. 45-62.  Mathieu Rigouste, « L'ennemi intérieur, de la guerre coloniale au contrôle sécuritaire », <i>Cultures &amp; Conflits</i>, 67   2007, 157-174.</p>
5. 9 février	<p><b>Du racisme comme violence politique</b>  bell hooks « Sexisme et vécu des femmes noires » in <i>Ne suis-je pas une femme. Femmes noires et féminisme</i>, (1981), 2015, Cambourakis, Paris, p.55-102.  Ann Laura Stoler « Affronts sexuels et frontières raciales. La compétence culturelle et les dangers du métissage. », in A.L. Stoler, <i>La Chair de l'empire. Savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial</i>, Paris, La Découverte, 2013, p.119-161.</p>
6. 16 février	<p><b>Coloniser : définir l'Autre, l'inférioriser, l'opprimer</b>  Frantz Fanon « De la violence » in <i>Les damnés de la terre</i>, (1961), 2002, La Découverte, Paris, p.41-91.  Patrick Wolfe « Settler colonialism and the elimination of the native », <i>Journal of Genocide Research</i>, 2006, 8,4, p.387-409.</p>
7. 23 février	<p><b>Enfermements</b>  Loïc Wacquant <i>Les prisons de la misère</i>, Paris : Raisons d'agir, 1999, extraits.  Michel Foucault « Le carcéral » in <i>Surveiller et punir</i>, Gallimard, Paris, 1975, p.300-315.  Stéphanie Latte-Abdallah « Incarcération des femmes palestiniennes et engagement », <i>Le Mouvement social</i>, 2010, 2, 231, p.9-27.</p>
<p>SEMAINE DE LECTURE  <b>8 mars 17h : date limite pour remise des plans d'essai</b></p>	
8. 9 mars	<p><b>Oppression des femmes et violence masculine</b>  Paola Tabet, « Les Mains, les outils, les armes », <i>L'homme</i>, tome 19, 3-4, p.5-61.  Paul Amar, « Turning the gendered politics of the security state inside out », <i>International Feminist Journal of Politics</i>, 2011, 13, 3, p.299-328.  Rétroaction en classe sur les plans</p>
9. 16 mars	<p><b>Anti-terrorismes et radicalisations</b>  Lisa Stampnitzky « The road to preemption », « The politics of (anti)knowledge » in <i>Disciplining Terror. How experts invented terrorism</i>, New York, Cambridge University Press, 2013, p.165-200.  Arun Kundnani « The Myth of Radicalization » in <i>Muslims are coming ! Islamophobia, Extremism and the Domestic War on Terror</i>, Londres/New York, 2014, p.115-152.</p>
10. 23 mars	<p><b>États de guerre</b>  Harald Welzer « Comment et pourquoi l'on anéantit des ennemis. Tout est possible », <i>Les exécuteurs. Des hommes normaux aux meurtriers de masse</i>, Gallimard, Paris, 2007, p.234-285.  Grégoire Chamayou « Ethos et psychè », in <i>Théorie du drone</i>, chapitre 2, La Fabrique, Paris, 2013, p.121-176.</p>

11. 30 mars	<p><b>Suicides et morts volontaires</b>  Talal Asad, « Horror at suicide terrorism » in <i>On suicide bombing</i>, Columbia University Press, New York, 2007, p.65-92.  Pénélope Larzillière, « On suicide bombings : questioning rationalist models and logics of gender », <i>International Review of Sociology</i>, 2016.</p>
12. 6 avril	<p><b>Dynamiques palestiniennes</b>  Vincent Romani « Quelques réflexions à propos des processus coercitifs dans les Territoires occupés palestiniens », <i>Études rurales</i>, 174, 2005, p.251-272.  Sonia Dayan-Herzbrun « Femmes du Liban et de la lutte armée », Coline Cardi, Geneviève Pruvost, <i>Penser la violence des femmes</i>, Paris, La Découverte, 2012, p.120-137.</p>
13. 13 avril	<p><b>Résistances féministes/féminines aux oppressions</b>  Perrine Lachenal, « Ethnographie de la self-défense féminine dans le Caire révolutionnaire. Modalités de mise en récits de la violence des femmes », <i>Égypte/Monde arabe</i>, Troisième série, 13   2015 : <a href="http://ema.revues.org/3511">http://ema.revues.org/3511</a>  Cynthia Cockburn « Le genre fait la guerre », in <i>Des femmes contre le militarisme et la guerre</i>, Paris, La Dispute, 2015, p.125-159.</p>
14. 20 avril	<p><b>Capitalisme, jingoïsme et patriarcat</b>  Jules Falquet « Hommes en armes et femmes de « service » : tendances néolibérales dans l'évolution de la division sexuelle et internationale du travail », <i>Cahiers du genre</i>, 2006/1, 40, p.15-37.  Cynthia Enloe « Base Women », in <i>Bananas, Beaches and Bases. Making feminist sense of international politics</i>, Berkeley, University of California Press, 2014, p.125-173.</p>

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

**Périodiques :**

*Cultures et conflits*  
*Critique internationale*,  
*Archives de la recherche en sciences sociales*,  
*Revue internationale de politique comparée*,  
*Current sociology*.  
*Revue française de science politique*,  
*Annales. Histoire, sciences sociales*  
*Genèses*  
*Politix*  
*Politique et sociétés*  
*Sociologie et sociétés*  
Etc.

## Ouvrages complémentaires :

- ALLAL (Amin), PIERRET (Thomas), dir., *Au cœur des révoltes arabes. Devenir révolutionnaires*, Paris : Armand Colin, 2013.
- APTER (David E.), dir., *The Legitimization of Violence*, MacMillanPress, 1997.
- AUDOIN-ROUZEAU (Stéphane), BECKER (Annette), INGRAO (Christian), ROUSSO (Henry), dir., *La violence de guerre, 1914-1945. Approche comparée de deux conflits mondiaux*. Bruxelles : Complexe, 2002.
- ARENDT (Hannah), *Le système totalitaire*, Paris : Seuil, 1972.
- ARENDT (Hannah), *Du mensonge à la violence*, Paris : Calmann-Lévy, 1972.
- BAT (Jean-Pierre), COURTIN (Nicolas), *Maintenir l'ordre colonial. Afrique et Madagascar, XIXe-XXe siècles*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- BECKER (Howard), *Outsiders, Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985 (1963).
- BLAIS (Mélicca), DUPUIS-DERI (Francis), dir., *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme au Québec*, Montréal : Remue-Ménage, 2008.
- BERNARDOT (Marc), *Captures*, Bellecombe-en-Bauges : éditions du Croquant, 2012.
- BERTRAND (Romain), *Mémoires d'Empire. La controverse autour du fait colonial*, Bellecombe-en-Bauges : Éditions du Croquant, 2006
- BONELLI (Laurent), *La France a peur. Une histoire sociale de l'« insécurité »*, Paris : La découverte, 2010.
- BOURDIEU (Pierre), PASSERON (Jean-Claude), *La reproduction*, Paris : Minuit, 1970.
- BOURGOIS (Philippe), *In Search of Respect. Selling Crack in El-Barrio*, Cambridge University Press, 2006.
- BOZARSLAN (Hamit), *Une histoire de la violence au Moyen-Orient : de la fin de l'Empire ottoman à Al-Qaida*, Paris : Découverte, 2008.
- BROWING (Christopher R.), *Des hommes ordinaires. Le 101<sup>ème</sup> bataillon de réserve de la police allemande et la solution finale en Allemagne*, Paris : Tallandier, 2005.
- BROWING (Christopher R.), *Les origines de la Solution finale. L'évolution de la politique anti-juive des nazis septembre 1939-mars 1942*, Paris : Les Belles Lettres, 2004.
- BROWING (Christopher R.), *À l'intérieur d'un camp de travail nazi. Récits de survivants : mémoire et histoire*, Paris : Fayard, 2010.
- BUCAILLE (Laetitia), *Le pardon et la rancœur : Algérie/France, Afrique du Sud : Peut-on enterrer la guerre ?* Paris : Payot, 2010.
- BURGAT (François), *L'islamisme à l'heure d'al Qaïda*, Paris : La Découverte, 2010.
- CALVEIRO (PILAR), *Pouvoir et disparition. Les camps de concentration en Argentine*, Paris : La Fabrique, 2006.
- CAREL (Yvan), COMEAU (Robert), WARREN (Jean-Philippe), dir., *Violences politiques. Europe et Amériques, 1960-1979*. Montréal : Lux, 2013.
- CHAMAYOU (Grégoire), *Théorie du drone*, Paris : La Fabrique, 2013.
- COLLINS (John), *Occupied by Memory. The Intifada Generation and the Palestinian State of Emergency*, New York University Press, 2004,
- DABÈNE (Olivier), GEISSER (Vincent), MASSARDIER (GILLES), dir., *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXI<sup>ème</sup> siècle*, Paris : La Découverte, 2008.
- DAVIS (Mike), *Petite histoire de la voiture piégée*, Paris : La Découverte, 2007.
- DELPHY (Christine), *L'ennemi principal*, Paris : Syllepse, 2001, 2009 (deux tomes).
- DORLIN (Elsa), dir., *Sexe, race, classe : pour une épistémologie de la domination*, Paris : Presses Universitaires de France, 2009.

- DWORKIN (Andréa), *Les femmes de droite*, Montréal : Remue Ménage, 2012.
- DOBRY (Michel), *Sociologie des crises politiques*, Paris : Presses de la Fondation Nationale de Science Politique, 1991.
- DUPUIS-DERI (Francis), dir., *À qui la rue ? Répression policière et mouvements sociaux*, Montréal : Écosociété, 2013.
- ELIAS (Norbert), SCOTSON (John L.), *Logiques de l'exclusion*, Paris : Fayard, 1965.
- ELIAS (N.), *La dynamique de l'Occident*, Paris : Calmann-Lévy, 1977 (1939).
- ELIAS (N.), *La civilisation des mœurs*, Paris : Calmann-Lévy, 1973 (1939).
- FANON (Frantz), *Les damnés de la terre*, Paris: La Découverte, 1961.
- FANON (Frantz), *Sociologie d'une révolution. L'an V de la révolution algérienne*, Paris-Maspero, 1959, accessible en ligne au Canada : [http://classiques.uqac.ca/classiques/fanon\\_franz/sociologie\\_revolution/socio\\_revolution\\_algerie.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/fanon_franz/sociologie_revolution/socio_revolution_algerie.pdf)
- FISK (Robert), *La grande guerre pour la civilisation. L'Occident à la conquête du Moyen-Orient (1979-2005)*, Paris : La Découverte, 2005.
- FOUCAULT (Michel), *Surveiller et punir*, Paris : Gallimard, 1975.
- de GAULEJAC (Vincent), *La névrose de classe*, Paris : Hommes et groupes, 1992.
- GIRARD (René), *La violence et le sacré*, Paris : Fayard, 1972.
- GOFFMAN (Erving), *Asiles. Etude sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris : Minuit, 1968.
- GOODY (Jack), *Le vol de l'histoire. Comment l'Europe a imposé le récit de son passé au reste du monde*, Paris : Gallimard, 2006.
- HANNOYER (Jean), dir., *Guerres civiles. Économies de la violence, dimensions de la civilité*, Paris-Beyrouth : Karthla-CERMOC, 1999.
- HEITMEYER (Wilhelm), HAGAN (John), dir., *International Handbook of Violence Research*, Dordrecht : Kluwer Academic Publishers, 2003. (vol. 1 et 2)
- HERITIER (Françoise), dir., *De la violence*, Paris : Odile Jacob, 1996 (vol.1), 1999 (vol.2).
- HIBOU (Béatrice), *Anatomie politique de la domination*, Paris : La Découverte, 2011.
- KANTOROWICZ (Ernst), *Mourir pour la patrie*, Paris : Presses universitaires de France,
- KERSHAW (Ian), *L'opinion allemande sous le nazisme*, Paris : CNRS Éditions, 1995.
- KHALILI (Laleh), SCHWEDLER (Jillian), dir., *Policing and Prisons in the Middle East : Formations of Coercion*, London : Hurst and Cie,
- KLEBER (Rolf J.), FIGLEY (Charles R.), GERSONS (Berthold P.R.), dir., *Beyond Trauma. Cultural and Societal Dynamics*, New-York : Plenum Press, 1995.
- LAGROYE (Jacques), dir., *La politisation*, Paris : Belin, 2003.
- LATTE-ABDALLAH (Stéphanie), PARIZOT (Cédric), dir., *À l'ombre du mur. Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation*. Paris : Actes Sud, 2011.
- LAURENS (Henry), DELMAS-MARTY (Mireille), dir., *Terrorismes, Histoire et droit*. Paris : CNRS Éditions, 2010.
- LE PAPE (Marc), SIMÉANT (Johanna), VIDAL (Claudine), dir., *Crises extrêmes. Face aux massacres, aux guerres civiles et aux génocides*, Paris : La Découverte, 2006.
- LEVI (Primo), *Les naufragés et les rescapés*, Paris : Gallimard, 1986.
- LEVI (Primo), *Si c'est un homme*, Paris : Julliard, 1976.
- LIAUZU (Claude), *Violence coloniale*. Paris : Éditions Syllepse, 2003.
- LIAUZU (Claude), *Histoire de l'anticolonialisme en France*, Paris : Armand Colin, 2007.
- LIEBER (Marylène), *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Paris : Presses de SciencePo, 2008.
- LUIZARD (Pierre-Jean), dir., *Le choc colonial et l'islam*, Paris : La Découverte, 2006.

- MARX (Karl), ENGELS (Friedrich), *L'idéologie allemande, Conception matérialiste et critique du monde*, Paris : Gallimard, 1992 (1846).
- MILGRAM (Stanley), *Soumission à l'autorité. Un point de vue expérimental*. Paris : Calmann-Lévy, 1974.
- MUCHEMBLED (Robert), *Une histoire de la violence*, Paris : Seuil, 2008.
- NORDSTROM (Carolyn), *Shadows of War. Violence, Power and International Profiteering in the Twenty-First Century*, Berkeley : University of California Press, 2004.
- NORDSTROM (Carolyn), ROBBEN (Antonius C.G.M.), dir., *Fieldwork under Fire. Contemporary Studies of Violence and Survival*, University of California Press, 1995.
- OPHIR (Adi), GIVONI (Michal), HANAFI (Sari), dir., *The Power of Inclusive Exclusion. Anatomy of Israeli Rule in the Occupied Palestinian Territories*, New-York : Zone Books, 2009.
- PAXTON (Robert O.), *La France de Vichy, 1940-1944*, Paris : Seuil, 1973.
- RIGOUSTE (Mathieu), *La domination policière. Une violence industrielle*. Paris : La Frabrique, 2012.
- ROBBEN (Antonius C.G.M.), SUAREZ-OROSCO (Marcelo M.), dir., *Cultures under Siege. Collective Violence and Trauma*, Cambridge University Press, 2000.
- ROBERTS (Mary Louise), *What Soldiers Do: Sex and the American GI in World War II France*, University of Chicago Press, 2013.
- RODIER (Claire), *Xénophobie business. À quoi servent les contrôles migratoires ?* Paris : La Découverte, 2012.
- ROMITO (Patrizia), *Un silence de mortes. La violence masculine occultée*, Paris : Syllepse, 2006.
- SAÏD (Edward), *L'orientalisme*, Paris : Seuil, 2005 (1970).
- SÉMELIN (Jacques), *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides*, Paris : Seuil, 2005.
- SCOTT (James C.), *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts*, Yale University Press, 1990
- STORA (Benjamin), *Imaginaires de guerre. Algérie-Viet-nam, en France et aux Etats-Unis*, Paris : La Découverte, 1997.
- STORA (Benjamin), *La gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*. Paris : La Découverte, 1991.
- TILLY (Charles), *The Politics of Collective Violence*, New-York : Cambridge University Press, 2006.
- TRAVERSO (Enzo), *L'histoire comme champ de bataille. Interpréter les violences du XXIème siècle*, Paris : La Découverte, 2011.
- WACQUANT (Loïc), *Les prisons de la misère*, Paris : Raisons d'agir, 1999.

## PROPOSITION D'ÉVALUATION<sup>1</sup>

Dans le cadre de ce séminaire thématique, chaque semaine, outre les 2 ou 3 étudiant-e-s en charge des exposés tous les étudiant-e-s du groupe-cours sont tenus de lire tous les textes du programme de lecture.

---

<sup>1</sup> Merci à Isabelle Gusse, professeure au département, pour m'avoir permis d'emprunter sa méthode d'évaluation.



Pour bonifier et exploiter au mieux ces efforts soutenus de lectures et le traitement méthodique de ces textes, les étudiant-e-s sont invité-e-s à produire un compte-rendu de lecture pour chaque texte lu et étudié. Cette lecture hebdomadaire systématique, méthodique et « active » sera bénéfique à ceux et celles qui s’y soumettront, leur permettant :

- De répondre à la question que les étudiant-e-s en charge des exposés à chaque séance soulèveront sur chacun des textes étudiés.
- De répondre aux questions que la professeure posera sporadiquement à chacun d’entre eux, en séance, sur chacun des textes étudiés.
- De participer ainsi activement aux échanges et discussions en classe sur les thèses et hypothèses des auteurs étudiés, en approfondissant et croisant leurs analyses et réflexions sur les relations qui regardent la problématique « des violences politiques ».
- Enfin, de s’outiller au mieux tout au long de la session en matière de littérature scientifique (cadre théorique, cadre d’analyse, méthode d’analyse) en vue de la réalisation de leur travail de fin de session (essai critique).

### **Travail 1 : Comptes rendus de lecture et exposés (25% x 2)**

Pendant la session, chaque étudiant-e devra produire deux comptes rendus de lecture de textes constitutifs du programme de lectures du séminaire. Cet exercice vise à bonifier ses aptitudes à la synthèse et à accroître sa compréhension des textes étudiés. La longueur de chaque compte-rendu écrit ne doit pas dépasser 2000 mots.

L’étudiant-e devra également et préalablement présenter le fruit de son travail de synthèse lors d’un exposé en classe (durée maximale de 15 minutes) portant sur chacun des deux textes étudiés et qui sera réalisé lors des séances du séminaire prévues à cet effet. Comme c’est le cas dans le cadre d’une présentation scientifique, le temps imparti à chaque étudiant-e pour sa présentation orale ne devra pas être dépassé et le professeur mettra un terme à chaque exposé après 15 minutes.

À la suite de chacun de ses deux exposés, l’étudiant-e devra :

- 1) soulever et formuler clairement une question centrale relative au texte étudié (cette question doit être de son cru et résulter de la réflexion que lui inspire sa lecture) ;
- 2) proposer sa propre réponse à cette question (5 minutes).

Par la suite, il-elle lancera et alimentera une discussion en classe avec les étudiant-e-s du groupe cours sur la dite question et la problématique du texte étudié.

Chaque compte-rendu de lecture devra être envoyé au professeur, **en format Word**, à l’adresse courriel du professeur (romani.vincent@uqam.ca), une semaine après chaque exposé, soit **au plus tard le jeudi suivant à midi**. L’évaluation complétée par la professeure sera envoyée à l’adresse courriel de l’étudiant-e.

### Critères d'évaluation pour chaque compte-rendu de lecture (sur 25 points)

- Compréhension générale du texte étudié (5 points).
- Résumé du texte (10 points)
- Évaluation du texte (10 points) : cela inclut la qualité du dispositif méthodologique, sa force de conviction par rapport aux sources mobilisées, ses qualités et défauts notamment intersectionnels, et ajouter quelques éléments des propriétés sociales des auteur-e-s.

### **Travail 2 : Production d'un essai (50%)**

Le travail de session est la production d'un essai permettant à chaque étudiant-e de démontrer :

- ses aptitudes à la synthèse (développées pendant la session dans le cadre de la production des comptes rendus de lectures),
- ses capacités d'analyse et de recoupement de la littérature scientifique étudiée,
- et ses compétences en matière de production écrite.

Un essai est un texte suivi dans lequel l'étudiant-e doit, sous forme de synthèse :

- S'interroger sur un problème de fond (mise en forme des grandes questions relatives à l'un ou l'autre des thèmes abordés lors du séminaire). En d'autres termes, l'essai ne doit pas être vu comme une occasion d'affirmer des réponses mais plutôt comme un espace propice à la formulation de questionnements.
- Exposer sa vision et ses réflexions sur un sujet donné. Il ne s'agit pas de procéder à une démonstration complète, mais d'engager une discussion d'idées (fondée sur une intuition raisonnée et réfléchie).

Une rétroaction du professeur est prévue pour la séance du 9 mars concernant les premières étapes de l'essai. Chacune et chacun devra avoir **déposé la veille (avant le 8 mars 17h), en version papier au secrétariat du département, un plan de travail contenant** : la présentation et la justification du sujet, un début de problématisation, un plan de présentation, une bibliographie provisoire, d'une longueur supérieure ou égale à trois pages, inférieure à cinq pages. **Cette étape est obligatoire et compte pour 5 points de la note finale.**

Lors de la dernière séance de la session, le 20 avril 2017, l'étudiant-e devra envoyer à la professeure son essai par courriel **en format Word, au plus tard à midi**. L'évaluation complétée de son essai lui sera renvoyée à son adresse courriel uqam.

## **Réaliser un essai critique : un cheminement méthodologique en cinq étapes**

1. **Le sujet.** Déterminer et identifier un sujet (de quoi s'agit-il ?) en phase avec la matière, les thèmes et les textes étudiés lors du séminaire. Se situer par rapport à ce sujet, prendre position et expliquer sa position. Choisir ce sujet en fonction de ses intérêts (personnels, académiques, professionnels, etc.). Une idée (s'appuyant sur des faits qui deviennent des éléments de preuve ou d'illustration) ou une intuition (connaissances, sentiments, impressions que l'on ne peut prouver, ni vérifier) sera le point de départ de la démarche de délimitation du sujet. Plus un sujet est simple et bien délimité, moins il exige de temps de travail.
2. **La documentation.** Procéder à la recherche de diverses sources documentaires pointues qui regardent de près le sujet d'étude appréhendé (articles scientifiques, monographies, essais, publications gouvernementales, etc.).
3. **Le traitement de l'information.** Lire et traiter cette documentation / faire des comptes rendus de lecture : présenter le cadre de l'ouvrage, résumer et commenter chaque texte lu, noter sa teneur générale, les idées et passages les plus pertinents en regard du sujet étudié et les questionnements qu'il soulève (évaluation du texte).

Puis faire une synthèse et regrouper les résumés et commentaires pour formuler la problématique sur laquelle portera l'essai (qui peut prendre la forme d'une question). Choisir les informations mettant en valeur la perspective centrale formulée, les relier entre elles et les relier aussi à la perspective centrale.

4. **La structure de l'essai.** À partir de la documentation étudiée, établir ensuite un plan général de l'essai qui se compose de trois parties :

**L'introduction** (10% de la longueur totale de l'essai) comporte généralement trois éléments.

1. Le sujet amené (préambule au sujet, mise en contexte du sujet).
2. Le sujet posé soit le sujet traité et l'angle sous lequel il sera abordé (ainsi que la problématique qui y réfère).
3. Le sujet développé (les points déterminants qui seront l'objet d'autant de développements).

**Le développement** (80% de la longueur totale de l'essai) se compose de plusieurs idées organisées les unes par rapport aux autres de manière à communiquer avec cohérence et originalité une synthèse personnelle sur le sujet choisi et étudié. À cette étape, l'étudiant-e doit établir des liens entre les différentes parties du développement et les intégrer dans le plan de l'essai. Plusieurs types de progression s'offrent à l'étudiant-e :

- par étapes (traiter tour à tour chacun des aspects d'une question);
- chronologique (traiter le sujet par tranches de temps);
- comparatif (associer point par point les éléments à comparer);
- dialectique (opposer point par point les éléments à confronter).

**La conclusion** (10 % de la longueur totale de l'essai) contient 1) un résumé du développement ; 2) une courte section ouvrant la discussion sur des aspects du sujet étudié pas traités dans le développement.

5. **La rédaction.** Une fois le plan établi, se lancer dans la rédaction de l'essai en suivant l'ordre logique de toute rédaction : 1) développement, 2) introduction, 3) conclusion. Rédiger un texte d'une vingtaine de pages (interligne 1,5) excluant la page de présentation et la bibliographie) qui sera l'objet de l'évaluation finale (50%).

#### Critères d'évaluation pour l'essai (50 points)

- Réalisation et qualité du document d'étape à rendre le 8 mars (présentation et justification du sujet, début de problématisation, plan provisoire, stratégie documentaire et début de bibliographie) (5 points)
- Richesse et pertinence de la documentation scientifique étudiée en regard du sujet étudié (amené, posé et développé) (15 points).
- Aptitudes à la synthèse, clarté et cohérence de la présentation du sujet étudié, de la problématique énoncée s'y référant et du propos développé (analyse) (15 points).
- Capacité de l'étudiant-e à lancer et stimuler une analyse et une discussion cohérente sur son sujet et la problématique qu'il soulève (15 points)

#### **QUELQUES CONSIGNES**

##### **Qualité de la langue - grammaire**

Dans le cadre de la production de ses travaux écrits, chaque étudiant-e devra démontrer une parfaite maîtrise de la langue française, donc de sa grammaire (orthographe et syntaxe) et soigner absolument sa rédaction.

Nous lui conseillons donc de produire ses travaux suffisamment à l'avance de manière à pouvoir disposer de temps pour se relire et corriger – ou faire corriger - systématiquement ses fautes de grammaire.

Ceci étant, tout travail écrit cumulant mauvaises formulations, fautes de syntaxe, fautes d'orthographe, manques de clarté, imprécisions et/ou faisant fi des règles de présentations des références bibliographiques, citations, etc., sera retourné à l'étudiant-e pour qu'il-elle procède rapidement aux corrections requises. Selon la somme des corrections à apporter, le délai autorisé par la professeure pour procéder à cette correction sera établi au cas par cas.

## Règle de présentation des travaux, références documentaires

Chaque étudiant-e doit réaliser ses travaux en respectant les consignes et méthodes préconisées dans le *Guide de présentation des mémoires et des thèses* tel que présenté sur le site de la Bibliothèque centrale de l'UQAM (page de présentation, pagination, respect des règles de présentation des citations et références bibliographiques, etc.) :

<http://www.guidemt.uqam.ca/guide/recommandations-generales>

Nous l'invitons fortement à télécharger le document *pdf* ci-dessous qui lui sera fort utile tout au long de ses études de second cycle pour réaliser les divers travaux requis lors des séminaires, mais aussi au moment d'entreprendre sa propre démarche de recherche (projet de recherche, mémoire de maîtrise).

[http://www.guidemt.uqam.ca/sites/default/files/upload/guide\\_de\\_presentation\\_des\\_memoires\\_et\\_theses\\_version\\_1.1.pdf](http://www.guidemt.uqam.ca/sites/default/files/upload/guide_de_presentation_des_memoires_et_theses_version_1.1.pdf)

### POLITIQUE À L'ÉGARD DU PLAGIAT ET DE L'EMPLOI DES SITES WEB

Voici la résolution officielle du département de science politique à l'égard du plagiat :

*« Tous les professeurs et chargés de cours du département sont fermement encouragés à adopter une attitude vigilante devant les cas de plagiats, fraude, tricherie et falsification de documents. Chaque cas de plagiat, fraude, tricherie ou falsification de documents, (entraînant reprise du travail, échec au travail, échec pour le recours,...) fera l'objet d'un constat d'infraction académique envoyé au registraire ».*

Sera passible d'une mention d'échec quiconque :

- **recopie sans guillemets** des propos qui ne sont pas les siens (livres, articles, sites web, etc.) ;
- ne fournit pas la **source exacte** de ses références ;
- présente un texte constitué en majorité de citations ou de **textes paraphrasés**.

Par ailleurs, il est généralement déconseillé de s'appuyer sur des sources ou des propos issus de l'Internet. Ces emprunts ne seront pas considérés, dans la plupart des cas, comme étant des sources universitaires recevables (sauf indication contraire : périodique scientifique publié en ligne, chapitre d'ouvrage savant numérisé, etc.). Vous êtes réputés savoir reconnaître la qualité universitaire d'une référence.

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## POLITIQUE 16 SUR LE HARCELEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :  
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

## PLAGIAT

### *Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique*

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.